



## www.lecourrierdesentreprises.fr Le Puy-en-Velay prépare, depuis 10 ans, sa souveraineté énergétique... avec chaleur

**Être moins tributaire des aléas politico-économiques mondiaux, préparer sa transition énergétique, cela se prévoit sur du long terme.**

Valoriser ses ressources locales pour prodiguer en énergies renouvelable son territoire, c'est ce qu'a initié, il y a 10 ans, la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à l'occasion du chantier de sa nouvelle piscine. Une décennie plus tard on peut constater les vertus d'un réseau de chaleur de 9,2 km qui alimente 2 400 équivalents-logements, au sud-est de la ville du Puy-en-Velay.

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

Comme son nom l'indique assez clairement, c'est un **réseau de chauffage** urbain à distance, une installation distribuant de la chaleur produite par une ou plusieurs chaufferies, via un ensemble de canalisations de transport de chaleur. Son intérêt est de centraliser la production d'eau chaude à plus grande échelle. Ce petit film vous l'explique facilement.

Les premiers **réseaux de chaleur** en France ont vu le jour au début du 20ème siècle pour pallier les inconvénients du chauffage individuel au charbon et au bois (approvisionnement, pollution, risques d'incendie).

Initiés par la **Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain** en 1927, ces réseaux ont gagné en popularité entre les années 1950 et 1970, pendant une période de forte urbanisation où ont été encouragés l'utilisation de gaz et de fioul.

Les chocs pétroliers ont incité à une diversification des sources d'énergie, avec un intérêt croissant pour les énergies renouvelables dans le mix énergétique français, soutenu par des lois incitatives telles que la loi de Programmation des Orientations de la Politique Énergétique en 2005 et les lois Grenelle en 2009.

Au niveau mondial en 2022, les **réseaux de chaleur** couvraient 6,3 % de la consommation finale d'énergie du secteur industriel, 5,8 % dans le secteur résidentiel et 4,9 % dans le secteur tertiaire. La production de chaleur pour l'alimentation de ces réseaux était tirée à 89,5 % des combustibles fossiles : charbon 50,4 %, pétrole 3,1 %, gaz naturel 36,0 % ; les énergies renouvelables couvraient 5,0 %, dont 3,9 % de **biomasse** et 0,8 % de déchets renouvelables. La Chine et la Russie assuraient, à elles deux, 75,6 % de la production

mondiale de chaleur pour le **chauffage urbain** : 44,7 % et 30,9 % respectivement.

Le réseau vellave, appelé « Vertveine », a permis d'éviter 50 000 tonnes de CO2

« Né de la réflexion autour du centre aqualudique La Vague, le réseau de chaleur voit le jour en 2014 avec une longueur de près de 7 km. Il dessert au départ une cinquantaine de bâtiments, dont 906 logements sociaux dans les quartiers de « Guitard », de « Roche-Arnaud » et du « Val-Vert », ainsi que des infrastructures majeures telles que le centre aqualudique, le lycée Charles et Adrien Dupuis, l'EHPAD Bel Horizon et la clinique Bon Secours, soit environ 1 000 équivalents-logements.

Dès sa mise en service, il représente une avancée significative en matière de transition énergétique en permettant d'éviter de 3 900 tonnes de CO2 par an.

La création d'une **chaufferie** biomasse composée de deux chaudières au bois d'une puissance totale de 6 MW permet d'alimenter le réseau à hauteur de 90 % d'énergie renouvelable. La **chaufferie** est approvisionnée en partie depuis la plateforme de Polignac, qui transforme du bois provenant de forêts situées majoritairement dans un rayon de moins de 80 km. 11 emplois ont été créés autour de la fourniture de 8 200 tonnes de bois-énergie par an, composés à 50 % de plaquettes forestières.

En 2017, trois ans après son lancement, une extension du réseau de 2,2 km permet de raccorder 550 équivalents-logements supplémentaires, dont des bâtiments essentiels comme le lycée Jean Monnet, la maison d'arrêt du Puy-en-Velay et la CPAM. Le bénéfice environnemental du réseau se renforce encore avec une augmentation des économies de CO2 de l'ordre de 1 100 tonnes de CO2 supplémentaires évitées par an. »

Michel Chapuis, président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : « Il faut bien redire que nous sommes ici, dans une vraie démarche éco-responsable, avec un approvisionnement local, bon pour l'empreinte carbone et qui valorise notre filière bois. Et cerise le gâteau ! Nous permettons des économies incontestables sur la facture d'énergie, pour tous ceux qui sont raccordés au réseau. »

Michel Mathieu, directeur régional réseaux Sud Est **ENGIE** Solutions : « Depuis 10 ans, le réseau de chaleur **biomasse** du Puy-en-Velay démontre que la transition énergétique est non seulement possible, mais aussi bénéfique pour les collectivités et leurs habitants. Grâce à une énergie locale, renouvelable et compétitive, l'engagement de nos équipes contribue activement à la réduction des émissions de CO2 tout en garantissant une stabilité des coûts pour les usagers. **ENGIE** Solutions est fier d'accompagner la com-

munauté d'agglomération du Puy-en-Velay dans cette dynamique durable et exemplaire. »

Clermont Auvergne Métropole renforce son réseau de chaleur

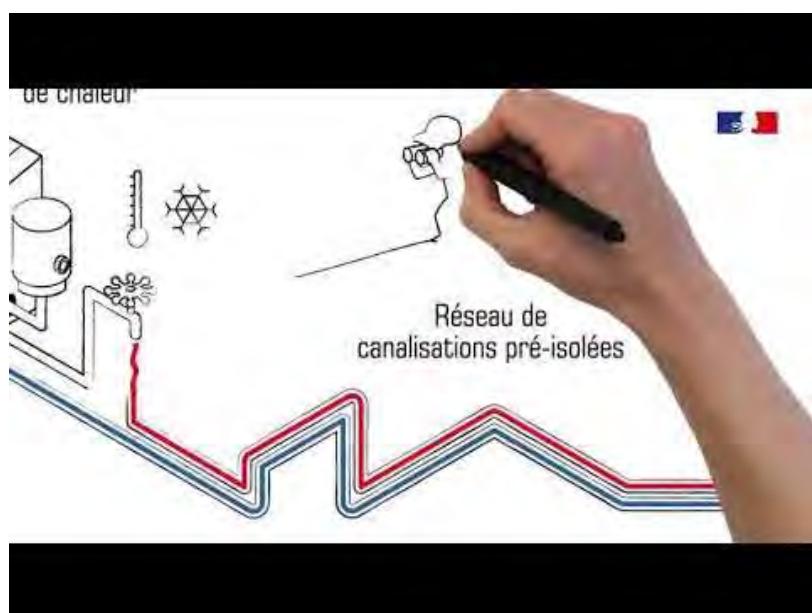
Concomitamment aux travaux du nouveau réseau de mobilité Inspire, les **réseaux de chaleur** de la métropole sont rénovés et agrandis. En 2022, près de 10.000 équivalents-logements étaient chauffés grâce aux **réseaux de chaleur** existants. En 2026, ce seront près de 10 000 équivalents-logements supplémentaires qui seront chauffés grâce au déploiement de CLAUVAE, sur les 4 réseaux (Croix-de-Neyrat, Gauthière, Saint-Jacques et Royat).

Pierre-Edouard Laigo

Communicant qui aime marier des entreprises de la région



[https://www.lecourrierdesentreprises.fr/wp-content/uploads/2025/03/10-ans-RCU-Puy-en-Velay-c-ENGIE-Solutions\\_4.jpg](https://www.lecourrierdesentreprises.fr/wp-content/uploads/2025/03/10-ans-RCU-Puy-en-Velay-c-ENGIE-Solutions_4.jpg)



<https://i.ytimg.com/vi/MFL1OxpmcY/hqdefault.jpg>



[https://www.lecourrierdesentreprises.fr/wp-content/uploads/2025/03/10-ans-RCU-Puy-en-Velay-c-ENGIE-Solutions\\_3.webp](https://www.lecourrierdesentreprises.fr/wp-content/uploads/2025/03/10-ans-RCU-Puy-en-Velay-c-ENGIE-Solutions_3.webp)

*par Pierre-Edouard Laigo*